



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9193
6 mai 1969

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 5 MAI 1969 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

D'ordre de mon gouvernement et suite à ma lettre No 3358 du 29 avril 1969, j'ai l'honneur de vous faire tenir, pour l'information des membres du Conseil de sécurité, ce qui suit :

- Le 28 avril 1969 vers 9 h 30 un avion et deux hélicoptères des forces américano-sud-vietnamiennes ont violé l'espace aérien du Cambodge et survolé à plusieurs reprises le poste de la police royale de Loboek dans la commune de Thnot, district de Kompong Rau, province de Svay Rieng. Les éléments de la police royale dudit poste ont tiré sur ces appareils dont deux hélicoptères furent abattus et tombés à deux kilomètres au sud de notre poste et à deux kilomètres environ en deçà de la frontière dans le territoire cambodgien. Un hélicoptère a pris feu au sol.

Aussitôt après la chute de ces hélicoptères plusieurs avions et hélicoptères des forces américano-sud-vietnamiennes sont intervenus, en violant de nouveau l'espace aérien cambodgien, pour sauver les pilotes, équipages et occupants des hélicoptères descendus. Les épaves des appareils abattus sont actuellement sur le lieu de l'incident.

Les éléments des forces américano-sud-vietnamiennes ont intensifié leurs positions près de la frontière en face dudit lieu.

En portant les faits ci-dessus à la connaissance des membres du Conseil de sécurité, le Gouvernement royal dénonce énergiquement et avec indignation les manoeuvres ignobles des militaires américano-sud-vietnamiens et de certains journaux américains consistant à prendre les postes cambodgiens et les troupes cambodgiennes pour des camps et troupes étrangers dans le territoire cambodgien pour justifier les agressions ou les bombardements éventuels contre le Cambodge.

S/9193
Français
Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent
du Cambodge,

(Signé) Huot SAMBATH